



HAL
open science

Noms propres, dynamiques identitaires et sociolinguistiques

Francis Manzano

► **To cite this version:**

Francis Manzano. Noms propres, dynamiques identitaires et sociolinguistiques. Cahiers de sociolinguistique, 2006. hal-02507662

HAL Id: hal-02507662

<https://hal.science/hal-02507662>

Submitted on 13 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

NOMS PROPRES, DYNAMIQUES IDENTITAIRES ET SOCIOLINGUISTIQUES

Présentation

Francis Manzano

Presses universitaires de Rennes | « Cahiers de sociolinguistique »

2006/1 n° 11 | pages 5 à 8

ISSN 1273-6449

ISBN 9782753504066

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-cahiers-de-sociolinguistique-2006-1-page-5.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Presses universitaires de Rennes.

© Presses universitaires de Rennes. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Noms propres, dynamiques identitaires et sociolinguistiques

Présentation

Une fois n'est pas coutume, le directeur de publication ne présentera pas de manière analytique détaillée les différents textes composant ce 11^{ème} volume des *Cahiers de Sociolinguistique*.

Qu'il me soit permis toutefois de remercier l'ensemble des contributeurs, qui ont bien réagi à mon appel de 2005. Je les remercie notamment pour la diversité des textes proposés et aussi pour leur patience, qui a été mise à rude épreuve.

Mais nous voici donc face à un recueil d'interventions qui me frappent en même temps par les diversités d'approche et par la complémentarité des textes. C'était effectivement le but de la manœuvre, amener quelques spécialistes et passionnés à s'interroger parallèlement sur les liens fondamentaux qui existent entre les noms propres et la société qui les produit.

Je trouve donc plus commode, face à une carte assez alléchante, de conseiller le lecteur dans ses choix, sachant que chacun composera en fin de compte son menu à sa guise.

*

Qui cherche en priorité des argumentations techniques, grammaticales ou juridiques sur les noms propres, et particulièrement les noms de personnes, pourra aller directement aux textes de Guy Le Bihan et Sarah Leroy, l'un et l'autre très affûtés dans les approches théoriques du nom propre (tirées visiblement ici vers la matrice sociale, les *Cahiers de Sociolinguistique* les en remercient tout particulièrement). Leurs approches, tout en relativisant largement la théorie simple, simpliste, qui voudrait faire des noms propres des « étiquettes », montrent combien les questions d'identité personnelle, ou collective, sont cruciales pour la société française et s'agglutinent autour du nom propre. Deux citations de nos collègues à propos du nom propre de personne :

...c'est à dire qu'il marque, cette fois, une appropriation sociale voire économique, une prise de possession. Enfin le nom propre et plus particulièrement le patronyme, peut être ce qui permet la reconnaissance ou la méconnaissance, par les autres, de notre propre personne, de notre identité véritable. (Guy Le Bihan)

Prénom et nom de famille inscrivent la personne dans des réseaux identitaires, familiaux et sociaux serrés, mais le choix dont le prénom fait l'objet en fait un enjeu identitaire et signifiant particulièrement important. Inscrivant son porteur dans une filiation, une famille, un environnement culturel et social, tout en le catégorisant comme un individu singulier, neuf et unique, le prénom « sert à identifier, à classer et à signifier » ; il manifeste, davantage que d'autres noms propres, des positionnements sociaux. » (Sarah Leroy)

*

Qui cherche à voir comment les systèmes de noms propres évoluent lentement mais dans la finesse, pourra se diriger vers Georgeta Cislaru et Salih Akin, qui, à des échelles différentes nous montrent comment se tissent les liens entre noms de peuples, noms d'habitants et identités collectives. La première s'intéresse notamment à cette problématique telle que la révèlent des données écrites anciennes ou la presse actuelle :

C'est dans les discours que nous pouvons saisir l'imaginaire de l'identité nationale tel qu'il est représenté par les noms. Nous proposons donc un aperçu discursif du fonctionnement identitaire des noms de pays et de peuples dans le contexte des dynamiques socio-historiques. Nous tâchons ensuite de rendre compte des convergences et des divergences référentielles et identitaires des noms *la France* et *les Français*, tant dans des textes plus anciens que dans la presse nationale, à la lumière d'événements récents soulevant la question de la « crise identitaire ». Enfin, nous proposons un regard contrastif à travers l'étude du fonctionnement des noms *Rossija*, *russkie* et *rossijane* dans les médias russes. (Georgeta Cislaru)

Le second, à partir d'une campagne initiée par le Conseil Général de la Seine-Maritime fait l'analyse des réactions nombreuses à la demande récente qui consistait à recueillir l'avis des habitants sur la manière dont pourraient être dénommés désormais ces mêmes habitants de la Seine-Maritime :

Les gentils et les commentaires qui les justifient montrent comment un toponyme peut être re-motivé et chargé de significations nouvelles. Dans ce laboratoire de langue qui s'est constitué par la sollicitation du Conseil Général de la Seine-Maritime, la nécessité d'ancrage des gentils dans le territoire est apparue comme un souci majeur des habitants, ce qui a permis de montrer le lien très étroit entre le nom de lieu et le nom d'habitant. (Salah Akin)

*

Qui veut se tourner vers les systèmes toponymiques régionaux pourra se diriger vers Roseline Le Squère et Jean-Benoît Tsofack.

La première nous dit comment et pourquoi le patrimoine toponymique breton est en difficulté, parce que la langue régionale régresse :

En ce qui concerne les agriculteurs questionnés (nés dans les années 1950), ils comprennent tous le breton mais se disent incapables de mener une conversation. Leurs parents, installés dans l'immédiat après-guerre, ne leur parlaient qu'en français, tandis qu'entre eux, ils s'exprimaient le plus souvent en breton. De fait, les agriculteurs peuvent généralement traduire les termes génériques désignant les parcelles, les noms les plus simples ou encore connaissent de façon approximative et empirique leur signification (*liors* : à côté de la maison ; *lannec* : un terrain pauvre). Par contre, ils ne perçoivent pas les subtilités (ou très peu) des informations données par les noms des parcelles (sol humide, caillouteux, etc.). (Roseline Le Squère)

Mais Roseline Le Squère nous montre aussi comment cette toponymie bretonne peut au fond renaître mais dans de nouveaux usages, symboliques et identitaires, au cœur même de la cité et de l'espace social et politique.

Situation à peu près inverse au Cameroun où les nombreuses langues « ethniques » sont au contraire réellement parlées, mais très peu reconnues et institutionnalisées. La quête onomastique, outre les informations qu'elle donne à partir d'une enquête collective, devient alors chez Jean-Benoît Tsofack un plaidoyer pour la reconnaissance des terrains si l'on veut construire une identité camerounaise :

On peut ainsi observer que la macro-toponymie (noms de quartiers ou des villages) et l'anthroponymie (noms de personnes) reposent sur des liens de causalité avec les structures sociales, culturelles, linguistiques, historiques ou mentales qui les génèrent, et leur fonctionnement lexico-sémantique met en évidence les relations qui se tissent entre « pratique de l'espace, pratique langagière et pratique sociale » [.]. N'est-il pas déjà temps de concevoir une glottopolitique ouverte et assumée au sein de laquelle les langues nationales auraient une place prépondérante dans l'expression de la culture ? (Jean-Benoît Tsofack)

*

Qui veut enfin circuler dans la dynamique des noms propres au Maghreb (noms de lieux, anthroponymes et ethnonymes notamment) le fera en suivant les chemins proposés par Abdelfattah Nissabouri, Paul Siblot, et Francis Manzano.

Le premier nous rappelle comment s'est constituée cette masse toponymique très particulière de l'Afrique du Nord, qui allie des couches historiques que l'on a peu de chances de trouver rassemblées ailleurs. Mais c'est cette lente osmose diachronique qui provoque en même temps la difficulté de rendre efficacement par l'orthographe courante des noms qui portent les traces du berbère, du punique, de l'arabe, des langues romanes et du français en particulier :

Éminemment spécifique, l'entité géographique locale ne semble pouvoir être transcrite que par le toponyme approprié et la prononciation locale qui lui correspond. Au Maghreb comme ailleurs, les gens sont sensibles à la transformation des noms propres, en alerte sur leurs propres anthroponymes, mais aussi préoccupés par la « bonne », la « vraie » prononciation des noms de lieux qui les entourent. Sans cela, on voit bien à quel point c'est la mémoire collective, le patrimoine, qui risquent d'être progressivement tronqués. C'est bien une question d'enracinement et d'attachement qui est alors posée. (Abdelfattah Nissabouri)

C'est donc un véritable panorama qui nous est ainsi proposé, ainsi que certaines pistes et solutions pour une meilleure transcription des noms, ce qui est de l'ordre de la responsabilité collective des Maghrébins.

Paul Siblot revient ensuite sur la période coloniale et le système, apparemment hétéroclite, des noms de rues de la ville d'Alger. Après avoir rappelé que « nommer ce n'est donc pas appliquer les étiquettes d'une nomenclature à l'univers », il tente de rendre compte de la disparité observée et nous propose une piste d'interprétation qui nous ramène à l'idéologie et aux groupes saint-simoniens :

Comme le logogriphe qui donne à deviner des mots faits des mêmes lettres, la toponymie coloniale doit être recomposée ; comme lui elle forme un « discours obscur et inintelligible ». Le cryptage semble avoir été une prudence sinon une nécessité. Les idéologues étaient vilipendés et pourchassés, les saint-simoniens mal vus, et selon toute vraisemblance la confidentialité de règle dans l'armée. Si le message des noms de rues est resté énigmatique, c'est qu'on le réservait à un cénacle de sorte que l'énigme a gardé le secret. (Paul Siblot)

Pour terminer, Francis Manzano remet en place les fils de l'identité berbère, autre forme de « discours obscur et inintelligible », s'appuyant notamment sur un écrit profond mais

souvent humoristique de Germaine Tillion. On verra pas à pas comment ce peuple des plus vénérables de la Méditerranée, règle sa survie sur la maîtrise de ses territoires et de permanentes négociations onomastiques. De telle sorte qu'au bout du compte, venus du fond des temps, les Berbères sont toujours là :

Il ne s'agira donc pas d'un article en tant que tel sur l'identité berbère, ni d'un article en tant que tel sur l'onomastique du monde berbère, mais de quelque chose qui se trouve quelque part entre les deux, dans cette zone où les noms topographiques, les toponymes, les ethnonymes, les anthroponymes prennent toute leur substance, parvenant, tous ensemble, à nous suggérer peut-être ce qu'est véritablement un peuple, la manière dont il peut s'implanter, la manière dont il peut résister à l'écoulement des siècles. (Francis Manzano)

*

Tel est donc, dans ses grandes lignes, le menu de cette livraison. Je n'irai pas jusqu'à souhaiter au lecteur *bon appétit*, comme tout maître de salle devrait le faire. Mais c'est tout simplement parce que je présume que si le lecteur a ouvert ce numéro 11 c'est bien que l'appétit était déjà là.

En revanche, et pour terminer cette présentation, il me plaît d'observer en tant que fondateur de cette revue que les *Cahiers de Sociolinguistique* ont exactement 10 ans. Le millésime 1996 portait sur la dialectologie et la sociolinguistique des langues de l'Ouest. Le développement du groupe initialement associé à cette revue a fait le reste, et avec Philippe Blanchet, nous avons veillé à ce que les sujets se diversifient d'année en année, mais tout en restant liés de très près à une dynamique locale de l'université Rennes 2. Merci aux Presses Universitaires de Rennes, au Réseau des Universités Ouest-Atlantique, qui ont accompagné cette aventure.

Qu'il me soit enfin permis, à l'occasion de ce passage de la ligne, d'espérer pour la revue d'autres longues et riches années.

Et pour que le serpent se morde un peu la queue, le *gallo* et la Haute Bretagne seront remis au menu du numéro 12 !

Francis Manzano
Décembre 2006